



DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT DU 19 AVRIL 2021

Monsieur le Président,

En date du 24 mars 2021, l'ensemble des Organisations Syndicales vous demandait la tenue d'un CHSCT « spécial Campagne IR en période de pandémie ». Il est inadmissible que l'Administration n'ait pas pris les devants pour convoquer un CHSCT en amont de la campagne IR.

Pour les élus, il paraissait indispensable de garantir des mesures de sécurité sanitaire optimales pour nos collègues des SIP amenés à recevoir du public, .

A ce jour, aucun document préparatoire à l'instance ne nous a été transmis par la DDFIP permettant aux OS d'apprécier les éléments mis en place à cet effet.

Est-ce de la négligence ? Ou est-ce volontaire ?

Au vu de l'enjeu sanitaire, cela paraît scandaleux.

Nous ne doutons pas qu'oralement, la DDFIP va nous présenter des mesures qui espérons le viseront à préserver les agents d'un cluster !

Une fois de plus, et cela devient franchement pénible, les OS sont écartées d'une préparation efficace, alors que notre rôle en CHSCT est essentiel.

Espérons que le maintien de la campagne IR ne soit pas à l'origine de cas de COVID parmi les personnels engagés physiquement à la réception du public, et qu'aucun usager développant un COVID ne s'en prenne à l'administration.